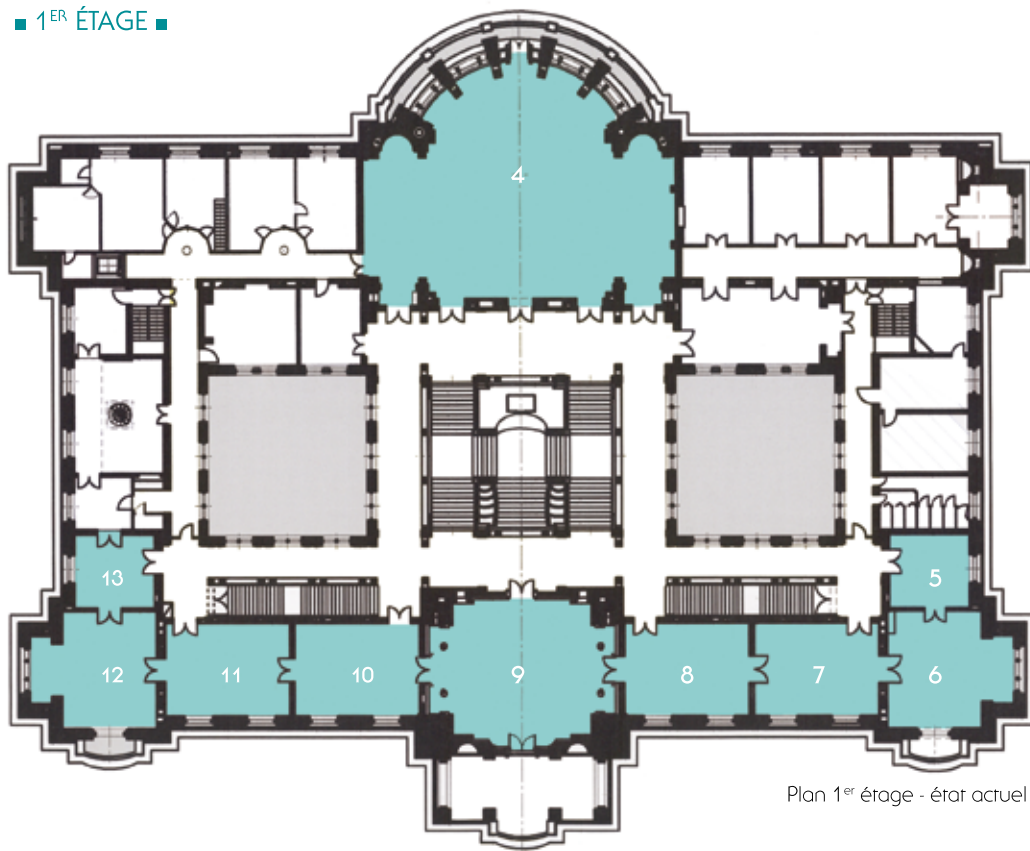


■ 1^{ER} ÉTAGE ■



Plan 1^{er} étage - état actuel

DRAC Alsace
Palais du Rhin
2 place de la République
67082 Strasbourg cedex



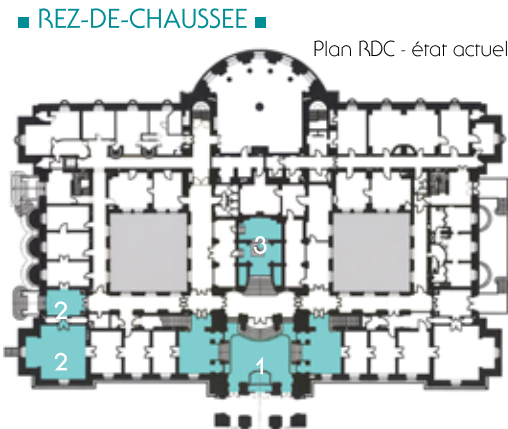
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Alsace

Responsable de la publication Anne Mistler, Directrice régionale des affaires culturelles d'Alsace •
Coordination Catherine Mutzenhardt, DRAC Alsace - pôle communication-documentation •
© textes Clémentine Albertoni ; Keyne Richard DRAC Alsace – conservation régionale des monuments historiques ; Olivier Haegel, Région Alsace - service de l'inventaire du patrimoine culturel •
© photos Claude Menninger •
© plans DRAC Alsace, Denkmalarhiv / traitement Olivier Munsch DRAC Alsace, documentation mutualisée •
© conception graphique La roinette loquace •
© impression Absurde impression

• Septembre 2015, 3000 exemplaires •

■ REZ-DE-CHAUSSEE ■

Plan RDC - état actuel



1 Vestibule. Au centre du plafond à caissons du hall d'entrée, l'aigle impérial et la devise des Hohenzollern « Vom Fels zum Meer » (Du rocher jusqu'à la mer) accueillent le visiteur. Le hall est flanqué de deux vestibules légèrement surélevés, qui donnent accès aux appartements pour un couple princier **2** du rez-de-chaussée. Au sud, le salon d'angle est le bureau de la Directrice régionale des affaires culturelles.



2 Décor de l'appartement pour couple princier invité

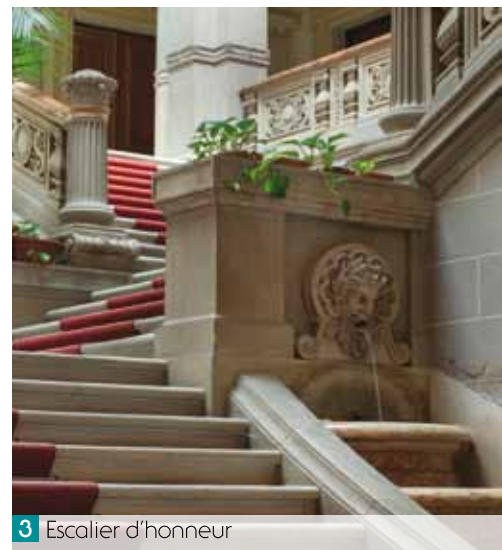
■ 1^{ER} ÉTAGE ■

4 Salle des fêtes. La salle des fêtes était initialement prolongée, à gauche, par la salle à manger, irrémédiablement détruite pendant la seconde guerre, et à droite par la salle de réunion, actuellement cloisonnée et transformée en bureaux mais dont le décor peint est conservé au-dessus d'un faux plafond. Les espaces de réception occupaient toute l'aile qui donne sur le parc.

3 Escalier d'honneur. Conçu dans la tradition des palais italiens et des châteaux baroques allemands, il est situé au cœur de l'édifice et se développe en sept volées. Il est éclairé par une verrière en couverture et par de grandes baies cintrées qui s'ouvrent sur les deux cours intérieures.

Les figures allégoriques de la Justice, de la Sagesse, de la Force et de la Tempérance occupent les écoinçons des arcades qui dominent l'escalier en se faisant face, sur les côtés est et ouest.

Le Moyen Âge et la Renaissance ont inspiré le décor des bordures des fenêtres de la cage d'escalier. Les armoiries de l'Alsace figurent sur un médaillon tenu par deux griffons, celles de la Lorraine leur font pendant.



3 Escalier d'honneur

5 Chambre de l'empereur. De dimensions modestes, la pièce sert de bureau.

6 Salon de l'empereur. Cette pièce est traitée dans l'esprit de la Renaissance germanique, aussi bien au niveau des consoles sculptées de têtes d'angelors ou de vieillards barbus que dans l'utilisation de panneaux marquetés, à décor d'aigles et de casques. Le mur est recouvert d'un papier gaufré or, rechapé en rouge, à motif floral, reprenant

le décor de la grille de la cheminée. Au quotidien s'y tiennent des réunions de services de la DRAC Alsace.

7 Salon de réception de l'empereur. La composition du plafond du salon de réception intègre camées, bas-reliefs, petits médaillons à profil ou vases sur fond rouge à l'antique. Les divinités du panthéon romain, Pluton, Junon, Mars, Jupiter, Diane et Mercure, encadrent le motif central. Une frise d'aigles prussiennes sur fond d'or vient encadrer des quadriges inspirés de l'Antiquité. La pièce sert aujourd'hui à la délégation néerlandaise de la CCNR.

8 Antichambre de l'empereur. Les plafonds à caissons géométriques présentent un condensé du vocabulaire ornemental. Ils sont rehaussés de couleurs vives : vert, rouge et or. Les petits médaillons sur fond rouge à l'antique dénotent un goût mériculeux du détail. Une frise d'aigles impériales en médaillons rappelle la personnalité de l'occupant de l'appartement. La pièce sert aujourd'hui aux délégations belges et suisses de la CCNR.

9 Salle d'audience. La salle d'audience reprend une idée maîtresse de la Renaissance, la construction à plan central et à coupole. Son caractère solennel est renforcé par les tribunes sur colonnes en marbre rouge qui la flanquent. Les travaux de restauration menés en 1977 ont fait réapparaître les quatre victoires peintes dans les écoinçons qui venaient saluer les portraits restés cachés sous un badigeon, du

4 Salle des Fêtes (1918)



6 Salon de l'empereur

Grand Électeur Frédéric-Guillaume, des rois Frédéric I^{er} et Frédéric II et de l'empereur Guillaume I^{er}. Chaque personnage était accompagné de sa devise, toujours visible « Suum cuique » (A chacun son dû), « Olivia lauro potior » (La victoire vaut plus que la gloire), « Deus fortitudo mea » (Dieu est ma force), « Allweg guer Zolre » (Longue vie aux Hohenzollern).

10 Antichambre de l'impératrice. La décoration se concentre sur le plafond à caissons ornés de fleurs et d'oiseaux, de cartouches et médaillons en camées peints sur un fond clair. Les murs étaient tendus de soie, comme ceux des autres pièces dévolues à l'impératrice.

La délégation allemande de la CCNR travaille dans cette pièce.

11 Salon de réception de l'impératrice.

La pièce accueille la délégation française de la CCNR.

12 Salon de l'impératrice. Le décor, d'esprit rococo, contraste avec celui des autres pièces du palais. Les putti couronnant le trumeau de la cheminée présentent le monogramme de l'impératrice Augusta. Les paysages au-dessus des portes sont attribués à Johann Matthäus Keuffel, comme la majorité du décor peint du palais. Les quatre médaillons d'angle évoquent des vertus et des occupations féminines : l'amour maternel et la charité, la broderie et le filage. Cette pièce est le bureau du Secrétaire général de la CCNR. La chambre de l'impératrice **13** attenante est décorée dans le même esprit.



LE PALAIS DU RHIN STRASBOURG



■ Ancien palais impérial inauguré en 1888, le Palais du Rhin est le siège de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Alsace service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication. Il est également celui de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) et abrite le Service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace.

Sous l'autorité du Préfet de région, la DRAC Alsace met en œuvre les priorités définies par le ministère pour tous ses secteurs : patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique et danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, politiques de démocratisation culturelle (éducation artistique, politique de la ville, culture / justice, culture / santé, culture et handicap).

Propriété de l'État, le Palais du Rhin et la Cathédrale de Strasbourg sont sous la responsabilité de la DRAC. Ces deux monuments emblématiques de l'Alsace sont entretenus, protégés, restaurés, valorisés par les soins des équipes spécialisées : conservateurs, ingénieurs, techniciens, administratifs.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, coordonnées par la DRAC au niveau régional, c'est avec plaisir que nous vous invitons à découvrir le Palais du Rhin, et en particulier ses anciennes salles de réception. Vos guides sont les personnels qui travaillent en ces lieux.

■ Anne Mistler,
Directrice régionale
des affaires culturelles d'Alsace ■

■ CONTEXTES HISTORIQUE ET URBAIN ■

À l'issue du traité de Francfort de 1871, l'Alsace et le département de la Moselle furent annexés au nouvel Empire allemand.

Le nouveau maître des lieux désira faire de Strasbourg à la fois une vitrine et une véritable capitale régionale, siège des institutions politique, militaire, administrative, religieuse et scientifique. Pour ce faire, une extension urbaine fut validée en 1880. Strasbourg connu jusqu'à la Première Guerre mondiale une phase majeure de croissance, lui donnant une partie de son aspect actuel.

Un axe de prestige (place de la République, avenue Victor-Schoelcher, avenue de la Liberté et place de l'Université) fut dessiné, en bordure duquel furent implantés des immeubles cossus, le nouvel ensemble universitaire, les bâtiments de l'administration territoriale, le parlement local ainsi qu'un palais impérial.

La construction d'un palais fut un geste hautement symbolique, comme le prouvent l'intérêt qu'y porta le chancelier Otto von Bismark (1815-1898), la pose de la première pierre par l'empereur Guillaume I^{er} (1797-1888) et son inauguration par son petit-fils Guillaume II (1859-1941).

Inspiré par la Renaissance italienne et l'art baroque, l'architecte Hermann Eggert dessina un vaste quadrilatère dont l'élément majeur est un corps d'entrée axial couronné d'un dôme carré et précédé d'un avant-corps.

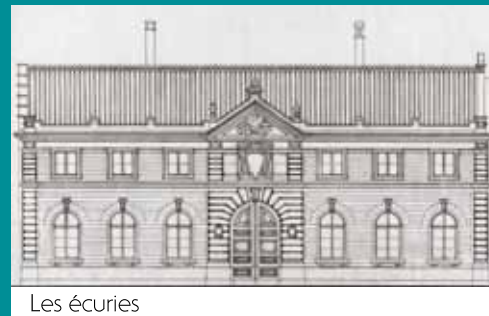


Bureau de direction

■ UN PALAIS CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE ■

L'ancien palais impérial est protégé au titre des monuments historiques en tant qu'ensemble architectural cohérent, comprenant le palais lui-même, son parc fermé d'une grille avec portails, et ses dépendances que constituent les écuries.

Plusieurs arrêtés seront pris entre 1977 et 2009, date à laquelle l'ensemble est officiellement classé au titre des monuments historiques pour ses qualités urbaines, architecturales et techniques, mais également en tant que témoin de l'histoire nationale.



Les écuries

■ CHRONOLOGIE ■

1883-1889 Le palais est construit par Hermann Eggert. La première pierre est posée le 22 mars 1884, en l'honneur de l'anniversaire de l'empereur Guillaume I^{er}. Guillaume II l'inaugure du 20 au 23 août 1889, lors des *Kaiserstragen* de Strasbourg.

1914-1918 Le palais sert d'hôpital militaire.

1919 En vertu du traité de Versailles, le siège de la Commission centrale pour la navigation du Rhin est transféré du château de Mannheim au palais impérial de Strasbourg, qui prend le nom de Palais du Rhin.

1940-1944 Le palais devient siège de la *Kommandantur* jusqu'à ce que le Général Leclerc y établisse son poste de commandement, le 23 novembre 1944.



Vue de la loggia

Le 25 septembre 1944 un bombardement aérien endommage l'aile ouest.

1957 La démolition du bâtiment est envisagée, son éclectisme architectural - style dit wilhelmien - n'ayant jamais fait l'unanimité.

1962-1964 Les parties endommagées durant la guerre sont restaurées.

1968 Les structures d'origine de la salle des fêtes sont masquées afin de l'aménager en salle d'exposition, alors que l'école d'architecture occupe une partie des locaux.

1993 Des travaux de mise en valeur sont entrepris, et les aménagements en salle des fêtes supprimés.

À ce jour Le Palais du Rhin est le siège de la Direction régionale des affaires culturelles (ministère de la Culture et de la Communication) et de la Commission centrale pour la navigation du Rhin. Il abrite également le service de l'inventaire du patrimoine culturel (Région Alsace).

■ LE PROGRAMME ARCHITECTURAL ■

Le Palais du Rhin possède un programme architectural propre à la résidence d'un souverain. Il combine ainsi la représentation haurement symbolique aux fonctions de logement, régies par l'étiquette et les usages de l'époque. Néanmoins, sa nature de résidence occasionnelle de l'empereur et d'une cour réduite en borna d'autant le projet. Celui-ci est composé du palais bordé sur trois de ses cotés par un parc, et d'un bâtiment secondaire, érigé sur une parcelle indépendante, servant d'écurie, de remise à voitures hippomobiles et de logement pour le concierge.

Selon la tradition, le premier étage est dévolu à la représentation et au logement impérial. Au centre de l'élévation antérieure, se trouve la salle d'audience qui communique de part et d'autre avec les appartements du couple impérial (salle d'audience, salon de réception, salon privée), les espaces privés (chambres, garde-robe, chambres de domestique etc.) sont rejetés sur les petits cotés. Tandis qu'à

■ L'ARCHITECTE HERMANN EGGERT ■

Formé à l'Académie royale d'architecture de Berlin, Hermann Eggert (1844-1920) occupa différents postes dans des services d'architecture de l'Empire (Berlin, Strasbourg). Devenu architecte du gouvernement, il fut nommé en 1875 architecte de l'Université de Strasbourg. Il conçut des bâtiments publics à Berlin, Francfort-sur-le-Main, Hanovre... À Strasbourg, il dessina les plans d'ensemble de la nouvelle université, ainsi que ceux d'un certain nombre de bâtiments d'instituts scientifiques.

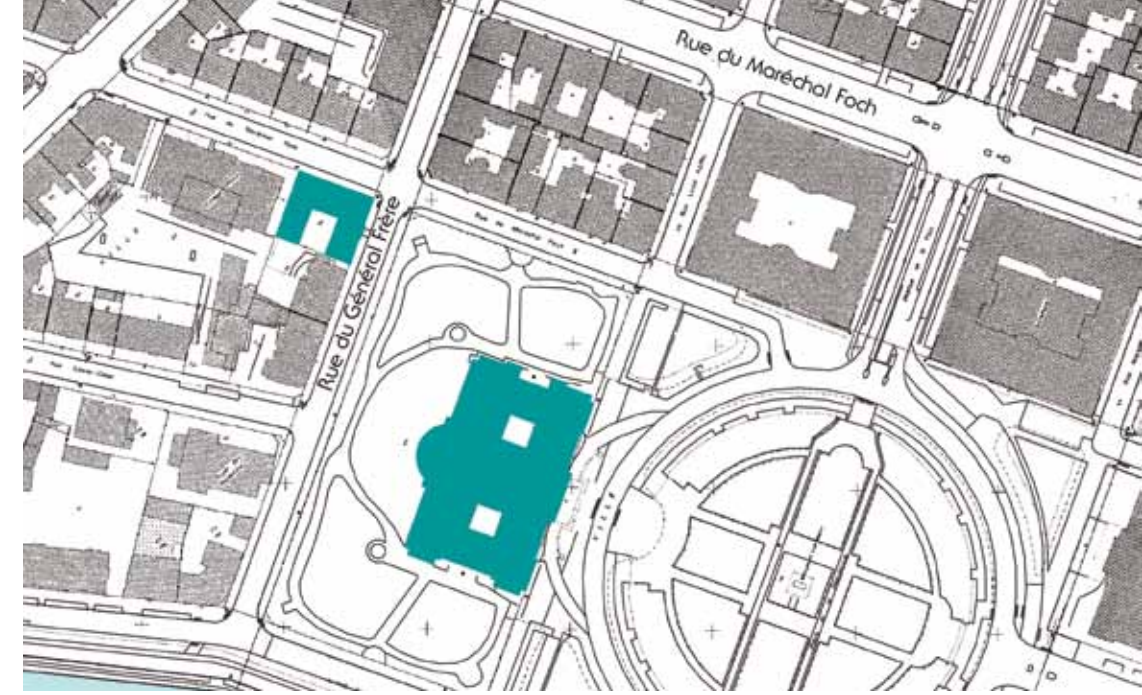
l'élévation postérieure revient le rôle de réception publique, avec trois salles en enfilade, faisant office de salle à manger, de salle des fêtes (la seule conservée) et de salle d'assemblée. Le rez-de-chaussée a un rôle mixte, avec deux appartements princiers (l'un pour un célibataire et l'autre pour un couple) donnant sur la place, tandis qu'à l'arrière et au centre se déploient des espaces domestique et d'intendance. Les espaces de travail et de logement de la domesticité sont déployés sur les quatre niveaux.

Le Palais du Rhin connu depuis 1919 différentes transformations, notamment celles dues à son adaptation à un usage public, ou celles rendues nécessaires à la suite des dégâts de la Seconde Guerre mondiale. Il demeure avant tout un exemple de l'architecture palatiale européenne de la fin du XIXe siècle, où l'on découvrira particulièrement les notions de représentation, d'art de vivre, de style, de techniques constructives et d'équipements.

■ LES INSTALLATIONS TECHNIQUES ■

Le palais impérial bénéficie dès sa construction d'un système de chauffage à air pulsé. Sept calorifères au charbon au niveau rez-de-cour permettaient de chauffer l'air frais pour ensuite l'envoyer dans chacune des pièces du palais par l'intermédiaire de conduits circulant dans le corps des maçonneries.

Un système de clapets métalliques actionné par des robinets de manœuvre permettrait de réguler l'ambiance thermique dans chacune des pièces. Dans le salon de l'empereur, ce système est intégré au décor mobilier.



■ LA SYMBOLIQUE DU DÉCOR EXTÉRIEUR ■

Un vaste programme symbolique et ornemental fut déployé sur l'ensemble des élévations ainsi que sur les parties sommitales. Bien qu'aujourd'hui partiellement conservé, il eut comme but de magnifier l'Empire allemand et la famille régnante des Hohenzollern. L'élément principal est le décor sculpté de l'avant-corps médian, il symbolise à lui seul la souveraineté de l'Empire sur l'Alsace et la Lorraine.

